



# CAHIER D'ACTEUR

CAHIER N°28 • 24-11-2011

## AQUA DOMITIA, UN OUTIL IMPORTANT POUR PRÉSERVER NOS TERROIRS ET LA QUALITÉ DE NOS PAYSAGES, ET POUR SÉCURISER À LONG TERME NOTRE APPROVISIONNEMENT EN EAU.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU GRAND PIC SAINT-LOUP

Coordonnées :

Communauté de Communes  
du Grand Pic Saint-Loup  
25 allée de l'Espérance  
34270 ST-MATHIEU-DE-TREVIERS  
Tel. 04 67 55 17 00  
grandpicsaintloup@ccgpsl.fr

Le territoire du Grand Pic St-Loup est un territoire rural au nord de Montpellier, riche de la diversité de ses paysages et de la qualité de ses terroirs.

La richesse de ce patrimoine naturel est l'atout majeur pour notre qualité de vie qui doit être préservée au regard du pari de l'accueil de nouvelles populations à fédérer autour de notre identité.

Notre ruralité, notre diversité et la qualité de nos paysages, basées sur des espaces agricoles et naturels méditerranéens, ont été reconnues au travers de notre labellisation comme "Pôles d'excellence rurale". Elles sous-tendent la stratégie de notre projet de territoire.

Afin de conforter le pilier agricole, cette activité économique doit disposer d'outils efficaces pour compenser les effets du changement climatique, dont le principal est l'approvisionnement en eau.

Ces besoins nouveaux ne seront pas satisfaits au détriment de l'eau potable qui est également un enjeu essentiel au vu de l'évolution de la population, et ce même si nous menons des programmes ambitieux d'urbanisme raisonné et de diminution des consommations et des fuites, cohérents avec notre positionnement centré sur le développement durable. Conscients de l'indispensable partage des ressources en eau et de sa gestion économe et solidaire, nous comptons fortement sur Aqua Domitia pour garantir à long terme l'approvisionnement en eau.

Il convient que tous, citoyens et financeurs, nous nous retrouvions sur cette démarche ambitieuse du projet Aqua Domitia qui permettra aux acteurs du Grand Pic Saint-Loup de poursuivre la dynamique agricole et sécuriser la ressource en eau.



## PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Au nord-est du département de l'Hérault, à la limite du Gard, le territoire de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup regroupe 33 communes pour une population d'environ 45000 habitants.

La richesse paysagère et naturelle du Grand Pic Saint-Loup place ce territoire au cœur d'enjeux environnementaux et culturels essentiels (labellisation Pôle d'Excellence Rurale, plusieurs sites Natura 2000, site UNESCO des Causses et Cévennes, etc). Il est soumis à des influences multiples, délimité au sud par l'agglomération montpelliéraine, à l'ouest par le causse du Larzac, au nord proche des premiers contreforts des Cévennes et à l'est des plaines côtières.



La Buèges • Crédit photo : Elisabeth Capillon

D'une surface de 56 000 hectares, ce territoire est composé de secteurs différenciés :

- une zone plus urbanisée au sud, concentrant plus de la moitié de la population permanente et une large part des emplois du territoire,
- une zone agricole avec une forte présence de la vigne,
- des espaces naturels marqués par une forte ruralité (nord et ouest du territoire).

L'économie est tournée vers la satisfaction des besoins de la population locale, avec une économie présentielle développée, une activité agricole qui structure l'ensemble du territoire, un bassin d'emploi en progression.

L'enjeu primordial pour le territoire du Grand Pic Saint-Loup est d'assurer son développement, tout en préservant sa qualité de vie et en protégeant le patrimoine naturel ou anthropique qui fait sa personnalité.

**Ainsi dans notre espace méditerranéen, la problématique de l'eau est au cœur de cet enjeu. C'est pour cela que les communes ont souhaité regrouper leur démarches individuelles, en transférant les compétences eau potable et eau brute à la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup.**

## LE PROJET DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT-LOUP

La Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup a élaboré un projet concerté qui s'articule autour de quatre axes stratégiques de développement déclinés en actions et projets pour le territoire.

Le premier axe pose la stratégie "**Préserver et valoriser le territoire**". Cet axe est issu de l'analyse des principaux enjeux émergents qui sont en particulier :

- fédérer le territoire autour de valeurs partagées, d'une identité commune, tout en valorisant sa diversité,
- conforter sa dimension rurale,
- préserver et valoriser le cadre de vie pour un développement maîtrisé et équitable,
- générer des emplois à partir des richesses locales et renforcer le dynamisme économique et social.

Cet axe s'appuie sur 3 catégories d'actions, dont **les deux premières sont** :

- **La promotion d'une politique foncière volontariste afin de préserver les espaces naturels, les terres agricoles et leurs productions.**

Le Grand Pic Saint-Loup est riche d'un patrimoine naturel remarquable et diversifié avec des enjeux environnementaux importants : cette richesse exige d'être prise en compte dans le projet de développement (vulnérabilité, étalement urbain, risques incendies...).

Sa localisation le soumet par ailleurs à des influences multiples, entre des zones urbanisées, des secteurs agricoles et des espaces naturels. Le projet de territoire acte que son identité est fortement liée à son caractère rural et agricole, avec des composantes naturelles diversifiées (zones humides et réseau de cours d'eau, ensemble de garrigues, de plaines, ...).

- **L'organisation d'une desserte équitable en eau potable et en eau brute.**

La gestion de la ressource en eau représente un enjeu essentiel pour l'avenir du territoire. Il est une pierre angulaire dans les choix d'aménagement du territoire : enjeu de partage et d'économie de la ressource, de garantie d'une alimentation durable en eau potable, de développement de l'accès à l'eau brute.

La ressource en eau potable est de plus en plus sollicitée en raison d'un accroissement démographique constant et durable. En conséquence l'amélioration de sa gestion (préservation, entretien des réseaux, amélioration des rendements, ...) est essentielle.

En corollaire, la question de la desserte en eau brute (réseau présent sur une partie du territoire) et de ses conditions de développement, se pose de façon accrue sur de nombreuses zones du territoire avec des enjeux en termes d'aménagement et de valorisation économique, et plus particulièrement de l'activité agricole.



### UN POTENTIEL AGRICOLE IMPORTANT À VALORISER ET À PRÉSERVER

L'agriculture, qui a connu ces dernières années des mutations importantes, occupe une place centrale dans l'identité et l'économie du Grand Pic Saint-Loup. C'est une agriculture à fort potentiel économique, structurant les paysages et gage de la préservation d'une partie du patrimoine naturel.

Plus de 500 exploitations agricoles sont recensées sur le territoire du Schéma de Cohérence Territoriale (territoire du SCOT qui est constitué à 95% par la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup), avec une évolution à la baisse depuis plusieurs décennies (816 exploitations en 1988). Cette évolution est néanmoins variable selon les zones du territoire, soumises à des contextes hétérogènes entre : l'Est, qui maintient une vraie dynamique viticole grâce au périmètre AOC et surtout à l'appellation Pic Saint-Loup, le Sud, qui subit la pression urbaine et l'Ouest, soumis aux conséquences des crises ovines et viticoles.

La viticulture occupe 30% de la surface agricole utilisée et malgré une forte labellisation des surfaces viticoles (Pic Saint-Loup, Terrasses du Larzac, Grès de Montpellier et Coteaux du Languedoc), le nombre d'exploitations n'a cessé de diminuer (-69,3% entre 1988 et 2010, sur le périmètre du SCOT). Inversement, les surfaces viticoles ont eu tendance à se maintenir ces 10 dernières années, confirmant la tendance à l'agrandissement des exploitations. Néanmoins, la filière viticole reste prépondérante : le vin représente près de 93% de la valeur des productions agricoles du territoire.

L'économie agricole évolue d'une part au travers de la diversification des productions, près de 38% des exploitants ayant modifié leurs productions depuis dix ans : olives, truffes, équidés, maraîchages... mais aussi agritourisme, et d'autre part au travers de démarches de productions respectueuses de l'environnement : agriculture raisonnée, bio...

En synthèse, les composantes agricoles du territoire soulignent les réels potentiels de développement :

un foncier et des moyens de production favorables, une diversification des activités, une activité économiquement viable, des viticulteurs dynamiques, des exploitations tournées vers l'avenir. Afin d'**exprimer ces potentiels**, il est nécessaire que **les agriculteurs disposent** des outils nécessaires, et notamment de **l'approvisionnement en eau**, essentiellement par l'eau du Rhône via Aqua Domitia, ou à partir de retenues collinaires pour certains secteurs.

Dans cette logique, la Communauté de Communes étant dotée de la compétence d'organiser la desserte équitable en eau brute, a participé à deux études de schémas directeurs "eau brute" portant sur son territoire et étudié la faisabilité d'un développement de retenues collinaires.

### GARANTIR UN APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE SÉCURISÉ À LONG TERME

La Communauté de Communes bénéficie aujourd'hui de ressources locales suffisantes d'eau potable sur et pour son territoire. En effet, positionnée sur un large bassin versant calcaire d'altitude moyenne, plus arrosé que les plaines littorales, la ressource est mobilisée pour le Grand Pic Saint-Loup mais elle est aussi partagée depuis des années avec les communes plus au sud dont les besoins croissent également.

Il est de la responsabilité de tous de veiller à sécuriser de manière pérenne ce bien précieux qu'est l'eau potable, et à un coût acceptable par tous.

Ainsi, d'une part le développement des réseaux d'eau brute permettra, autour de l'adducteur Aqua Domitia, de soulager la ressource en eau potable en lui substituant de l'eau brute pour l'agriculture et l'arrosage des jardins publics et privés ainsi que pour des utilisations artisanales et industrielles.

D'autre part, au vu des nouveaux besoins issus de la démographie et du changement climatique (diminution des ressources), l'adducteur Aqua Domitia permettra de disposer d'une ressource d'eau mobilisable, complémentaire qui après traitement pourrait représenter une réelle opportunité de sécurisation quantitative en eau potable.

## CONCLUSION



### UN OBJECTIF *AMBITIEUX* QUI NÉCESSITE DES PARTENARIATS FINANCIERS

En conclusion, le développement des réseaux d'eau brute est primordial pour mener notre politique de valorisation du potentiel agricole et de préservation et de sécurisation de la ressource en eau potable.

Cet investissement est lourd et répond à de multiples attentes qui s'ajoutent à son intérêt agricole. A la différence de l'eau potable, le prix de l'eau brute permet de couvrir les charges de fonctionnement (exploitation et maintenance des réseaux) mais ne permet de couvrir qu'une faible part des charges d'investissement.

Ainsi le projet Aqua Domitia, qui s'inscrit pleinement dans notre projet de territoire, appelle de nombreuses contributions (Europe, Région, Département...) dans une optique d'aménagement du territoire et de préservation de l'agriculture et des paysages, mais nécessite aussi l'adhésion de tous au-delà de celle, acquise de notre Communauté de Communes.



Le Lez • Crédit photo : Christophe Naigeon

CE CAHIER A ÉTÉ PRÉPARÉ DANS LE CADRE DU DÉBAT PUBLIC "AQUA DOMITIA"  
CPDP Aqua Domitia • La Coupole Sud • 329, rue Léon Blum • 34000 Montpellier  
Tél. 04 99 54 96 80 • Fax. 04 99 54 96 85  
Mail : [contact@debatpublic-aquadomitia.org](mailto:contact@debatpublic-aquadomitia.org) • <http://www.debatpublic-aquadomitia.org/>

Où ?

